



Monsieur Christophe Béchu
Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion
des Territoires

Paris, le 16 septembre 2022

Objet : préavis de grève pour la journée du jeudi 29 septembre 2022.

Monsieur le Ministre,

Une journée interprofessionnelle unitaire de mobilisation aura lieu le 29 septembre prochain.

Nombre de revendications portées par l'intersyndicale pour l'ensemble des salarié.e.s et de la population trouvent à se traduire pour le ministère, qu'il s'agisse :

- Des salaires, de l'augmentation de la valeur du point d'indice d'au moins 10 % et de son indexation sur l'inflation, du rattrapage des pertes cumulées, de la revalorisation des grilles, de l'égalité femmes-hommes et notamment de la revalorisation des métiers à prédominance féminine, de rémunérations plus justes pour les agent.es non titulaires...
- Des retraites, de l'intégration des primes dans leur calcul, du rattrapage des pertes cumulées sur les pensions... Pour le maintien des retraites par répartition et le départ à 60 ans à taux plein avec maintien du calcul pour les fonctionnaires sur les 6 derniers mois et pour qu'aucune pension ne soit en-dessous du SMIC.
- Des missions publiques, de la sortie des politiques d'austérité et l'octroi des moyens budgétaires dont les services publics et la protection sociale ont besoin, du recrutement massif et immédiat de personnels...

Dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle du 29 septembre, nos organisations appellent les agent.e.s à cesser le travail.

En conséquence, je vous prie de vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du jeudi 29 septembre 2022 ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celles-ci pour les agent.e.s travaillant en horaires décalés.

Ce préavis concerne l'ensemble du ministère, les établissements publics sous tutelle et la DGAC.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée

Pour la CGT

Philippe Garcia

Pour la FSU

Véronique Caraco Giordano